

covoit'ici

Lignes quotidiennes de covoiturage

- DOSSIER DE PRESSE -

Les lignes Covoit'ici Rouen Seine Normandie



LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE ET L'AGGLO SEINE-EURE INNOVENT DANS LE COVOITURAGE

La Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure innove dans le covoiturage pour les trajets quotidiens avec le lancement en mars 2022 de [Covoit'ici](#), un service qui propose des lignes de covoiturage sans réservation. Ce service est porté et financé par la Métropole Rouen Normandie et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, et est opéré par la société [Ecov](#). Ces lignes de covoiturage Covoit'ici permettront aux passagers de faire leurs **trajets gratuitement et sans réservation** entre Rouen et Val-de-Reuil.

Ce projet a plusieurs objectifs : lutter contre la congestion sur l'axe Rouen / Val-de-Reuil, et ainsi **réduire la pollution** liée aux transports ; mais aussi permettre aux personnes dépourvues de véhicule de **se déplacer plus facilement**, en toute liberté, et **renforcer les liens sociaux ainsi que l'entraide et la solidarité** au sein du Pôle métropolitain Rouen Seine-Eure.

Enfin, l'objectif est également de pouvoir **proposer une solution très économique**, puisque les trajets sont offerts aux passagers pour les inciter à laisser leur voiture au garage et découvrir un mode de déplacement plus responsable et solidaire.

Il s'agit ainsi de **changer le comportement des usagers** : en limitant le nombre de voitures en circulation et en exploitant les sièges libres disponibles, la Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure travaillent à préserver l'environnement et à proposer un cadre de vie agréable pour leurs habitants. Covoit'ici est un service **développé par [Ecov](#)**, entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire. Les premières lignes Covoit'ici ont été déployées en 2016 dans le Vexin et la marque compte aujourd'hui 8 zones d'implantation en France.



LES MOTS DES PRÉSIDENTS

« Pour proposer une alternative à l'autosolisme et inciter à la mutualisation des trajets sur le territoire, la Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure innovent dans le covoiturage pour les trajets quotidiens avec le lancement de Covoit'ici, un service proposant des lignes de covoiturage sans réservation. Ce nouvel outil permettra aux passagers de faire leurs trajets gratuitement et sans réservation entre Rouen et Val-de-Reuil. Nos objectifs sont clairs : lutter contre la congestion sur l'axe Rouen / Val-de-Reuil, réduire la pollution liée aux transports, permettre aux personnes dépourvues de véhicule de se déplacer plus facilement tout en renforçant les liens sociaux ainsi que l'entraide et la solidarité au sein du Pôle métropolitain Rouen Seine-Eure. »

Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Métropole Rouen Normandie

« En collaboration avec la Métropole Rouen Normandie, nous menons de grands projets au profit d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement et plus adaptée à nos habitants. Nous développons sur notre territoire de nombreux services et infrastructures allant dans ce sens : des pistes cyclables toujours plus nombreuses et sécurisées, des vélos électriques en libre-service pour les habitants et les salariés, des racks à vélo sur nos bus, une extension de notre réseau de transport en commun dans cette optique d'apporter une qualité de service optimale à nos usagers et même un service à la demande. Mais le développement des mobilités douces et alternatives ne rime pas nécessairement avec l'abandon de la voiture. Nous testons et développons des solutions qui intègrent la voiture, à l'image du service Covoit'ici, permettant aux salariés navetteurs de nos deux territoires de réaliser leurs trajets quotidiens, à moindre frais et en réduisant de moitié (voire plus) la pollution générée. La cerise sur le gâteau : l'humain est au cœur de notre dispositif ! »

Bernard Leroy, Président de l'Agglo Seine-Eure

« Comme souvent, dans le problème réside la solution. En dehors des centres-villes, là où la voiture est reine, une richesse évidente et pourtant sous-estimée existe : il s'agit des sièges libres disponibles dans les véhicules particuliers. En moyenne, chaque voiture est occupée par 1,03 personne pour les trajets du quotidien, les sièges libres sont la norme plus que l'exception. En France, nous n'avons pas de pétrole mais nous avons des sièges libres.

Telle une matière première, ces sièges libres ont le pouvoir de désenclaver les territoires, de diminuer la pollution, d'accroître l'accès à l'emploi et à la formation, de réduire la congestion des axes routiers, de créer du lien social et de la solidarité territoriale. Si chaque citoyen met à disposition ses sièges libres, la collectivité a le pouvoir de transformer le territoire.

Pour mobiliser cette ressource, il faut changer de regard. La technologie et le numérique permettent d'innover mais il faut imaginer d'autres systèmes, qui impliquent les humains et les institutions. Il faut dépasser les frontières : celles de la propriété et de la « bulle individuelle », celles des administrations et des territoires, celles qui définissent public et privé.

Les lignes de covoiturage sont une innovation radicale : elle nécessite d'être testée, améliorée, développée. L'équipe d'Ecov, engagée en faveur de la transition écologique et solidaire, est fière de pouvoir travailler avec la Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure pour innover dans l'intérêt général. »

Thomas Matagne, président d'Ecov

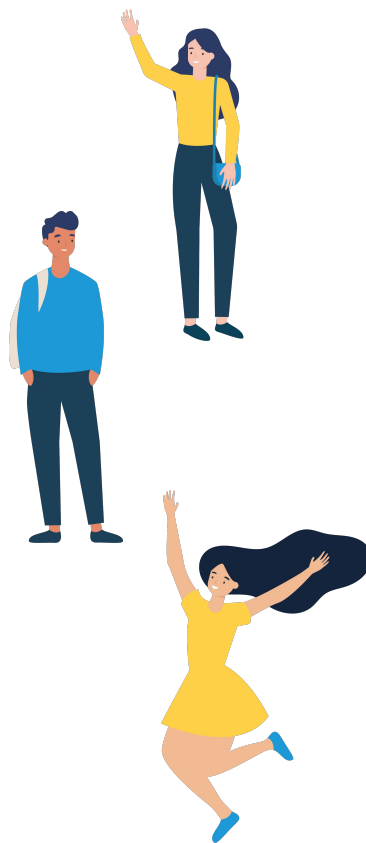
COVOIT'ICI EN BREF

Covoit'ici reprend les codes des transports en commun pour proposer un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus. Grâce aux arrêts Covoit'ici présents sur leurs trajets, conducteurs et passagers peuvent covoiturer sans réservation.

Ce service est conçu, développé et mis en oeuvre par Ecov, et les lignes Covoit'ici Rouen Seine Normandie sont initiées et portées par la Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure.

Avec Covoit'ici, les trajets quotidiens se font en covoiturage, sans réservation et sans commission. Pas besoin de s'organiser à l'avance, le service est sans contrainte : lorsqu'un passager se rend à l'arrêt et fait une demande de trajet via l'application ou par SMS, les conducteurs sont informés de sa présence par l'application et par les panneaux lumineux (PMV) situés en bord de route.

Covoit'ici propose des lignes de covoiturage spécialement adaptées au territoire de la Métropole Rouen Normandie et de l'Agglo Seine-Eure, avec deux lignes qui permettent de covoiturer entre plusieurs communes : Rouen - Orléans, Rouen - Zénith et Val-de-Reuil - Les Pommiers.



Pas de voiture, pas de congestion.
Pas de congestion, pas de pollution.
Pas de pollution... Pas de pollution.

Sur les trajets domicile-travail, la plupart des voitures en circulation ne transportent qu'une seule personne, et la plupart de leurs sièges sont libres donc inexploités.

Le covoiturage permet d'optimiser l'utilisation de la voiture individuelle, en faisant voyager des passagers sur ces sièges libres. L'intérêt de la démarche est à la fois individuel et collectif. Le conducteur réduit considérablement son budget transport, le passager peut se passer de sa voiture au quotidien. Pour chaque personne qui décide de voyager comme passager sur nos lignes de covoiturage, c'est une voiture en moins sur la route.



EN DATES ET EN CHIFFRES...

1 passager

1er mars 2022

Ouverture des lignes Covoit'ici Rouen Seine Normandie aux conducteurs. En utilisant l'application, les premiers conducteurs permettent de construire le flux qui assurera un service fiable et un temps d'attente réduit aux passagers.

1,03 personne

C'est le taux de remplissage moyen sur des trajets domicile-travail dans la Métropole Rouen Normandie.

3 arrêts

Ils desservent plusieurs lieux dans un rayon de 30 km au Sud de Rouen vers Val-de-Reuil. Ces 3 arrêts sont : Rouen - Orléans, Rouen - Zénith et Val-de-Reuil - Les Pommiers.

1 personne sur 4

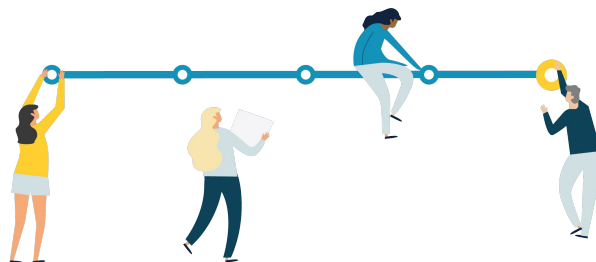
C'est le nombre de personnes qui rencontrent des difficultés pour se rendre au travail.

Début avril 2022

Ouverture des lignes Covoit'ici aux passagers. Le service est alors 100% effectif, et il devient possible pour tous d'utiliser les lignes de covoiturage.

2 000 €

C'est la somme qu'économise annuellement un conducteur qui laisse sa voiture au garage 1 jour sur 2, pour covoiturer sur une distance de 30 km.



Rouen - Zénith

Val-de-Reuil - Les Pommiers

Rouen - Orléans



UNE LIGNE DE COVOITURAGE : C'EST QUOI ?

Les lignes de covoiturage Covoit'ici reprennent les codes des transports en commun pour proposer **un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus !** Grâce aux arrêts de covoiturage présents sur la ligne, conducteurs et passagers peuvent covoiturer facilement et sans réservation.

Les lignes de covoiturage permettent **la rencontre des passagers et des conducteurs en temps réel.**

Les lignes sont étudiées, conçues et mises en place par Ecov et financées par les collectivités. Covoit'ici ne prend **aucune commission lors des trajets.** Ces lignes de covoiturage s'adressent à tous les publics : adultes, seniors, adolescents : les mineurs de plus de 14 ans peuvent également utiliser le service, à condition de [fournir au préalable une autorisation parentale](#), disponible sur le site internet de Covoit'ici.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe d'une ligne de covoiturage, c'est de permettre la rencontre en temps réel de conducteurs et de passagers. Ce service repose sur des caractéristiques essentielles :

- **Pas de réservation**
- **Pas de commission**
- **Pas de contrainte !**

Les conducteurs déclarent leur trajet en partant de leur domicile ou de leur travail. Les passagers font leur demande en temps réel, depuis l'arrêt de covoiturage.

Un passager qui n'est pas inscrit peut faire sa demande par SMS ou s'inscrire rapidement via l'application, lors de sa première demande de trajet. **Les conducteurs sont informés en temps réel de la présence d'un passager.** Ils n'ont pas à faire de détours sans motif ou à s'arrêter inutilement. Ils sont **automatiquement indemnisés** pour la mise à disposition de leurs sièges libres (aux heures de pointe) et pour chaque passager transporté. Pour encourager les bonnes pratiques et développer le service, les conducteurs sont indemnisés par la Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure.



UN TRAJET AVEC COVOIT'ICI

Pour un passager



Le passager se rend à l'arrêt Covoit'ici le plus proche, puis il fait sa demande de trajet via l'application, par SMS ou par téléphone.



Quelques instants plus tard, un conducteur s'arrête. Le conducteur donne son code au passager, qui saisit le code dans l'application ou par SMS.



Covoit'ici est notifié du trajet en cours. Les usagers sont identifiés, et l'assistance reste à leur disposition.



Une fois arrivé à l'arrêt de destination demandé par le passager, ce dernier descend. Le conducteur est automatiquement indemnisé.

Pour un conducteur



Avant de démarrer, le conducteur indique sur l'application son trajet et les arrêts devant lesquels il va passer.



L'application et les panneaux à messages variables, situés en bord de route, préviennent le conducteur si un passager attend à un arrêt.



Si un passager est annoncé au prochain arrêt de covoiturage, le conducteur s'arrête, il récupère le passager à l'arrêt et il donne son code conducteur, que le passager renseigne ensuite dans l'application.



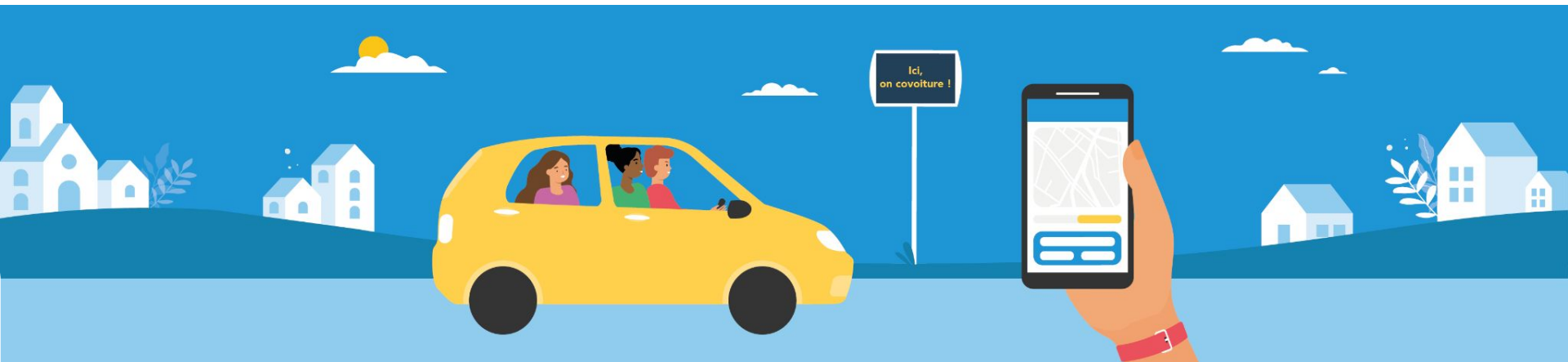
Le conducteur peut repartir, et il dépose le passager à l'arrêt de destination prévu. Il perçoit alors automatiquement l'indemnité correspondante.

AVEC LES USAGERS, SUR PLACE...

Les arrêts et les panneaux lumineux

Comme pour une ligne de transport en commun, **les arrêts Covoit'ici** sont matérialisés sur le terrain. Ces infrastructures sont destinées à permettre la rencontre des passagers et des conducteurs dans de bonnes conditions de confort et de sécurité.

Les arrêts Covoit'ici sont précédés de **panneaux lumineux (PMV)** afin de prévenir les conducteurs de la présence d'un passager.



...ET EN LIGNE !

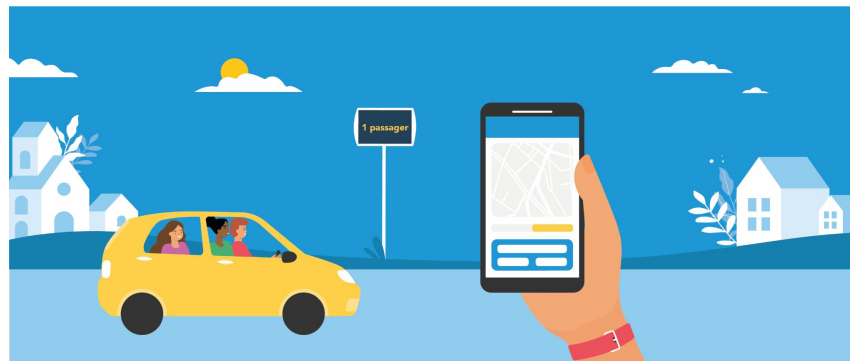
L'application

Gratuite, pratique et intuitive, [l'application Covoit'ici](#) permet de faire ses **covoiturages sans réservation**. Elle est disponible pour les systèmes d'exploitation [iOS](#) et [Android](#), et permet à l'utilisateur de choisir très facilement s'il souhaite **faire le trajet comme conducteur ou en tant que passager**.

Développée par Ecov, l'application Covoit'ici bénéficie des retours des utilisateurs sur les lignes de covoiturage déjà déployées par l'entreprise. Elle combine **simplicité, rapidité et fiabilité**. L'application Covoit'ici permet de mémoriser ses trajets préférés et ses adresses favorites, ce qui évite d'avoir à saisir ces éléments à chaque nouveau trajet. **Il suffit ainsi de quelques instants pour covoiturer.**

Le parcours SMS

Les personnes sans smartphone ou qui ne souhaitent pas utiliser une application peuvent également covoiturer **en appelant l'assistance au 01.79.73.89.73, ou en envoyant un SMS** (numéro indiqué aux arrêts) avec le code qui correspond au trajet souhaité et qui est indiqué à l'arrêt.



DE NOMBREUX AVANTAGES

Pour les passagers

Les trajets sont gratuits !

Afin d'encourager la pratique du covoiturage, et d'inciter les conducteurs à laisser leur voiture au garage pour faire leurs trajets quotidiens, **les trajets passagers sont offerts** sur les lignes Covoit'ici Rouen Seine Normandie.

Covoit'ici propose ainsi un mode de déplacement **totalemt gratuit**. Par ailleurs, cela permettra à celles et ceux qui n'ont pas de voiture - par choix ou faute de moyens suffisants - de se déplacer facilement au quotidien entre la Métropole Rouen Normandie et l'Agglo Seine-Eure, afin de ne plus souffrir d'isolement. En plus des économies réalisées en se déplaçant avec Covoit'ici, le service permet aussi de créer et renforcer le lien social.



A SAVOIR

Le covoiturage permet d'accéder au **forfait mobilités durables** : les salariés des entreprises qui ont mis en place le dispositif peuvent toucher jusqu'à 500 € par an.

Pour les conducteurs

2 € par passager transporté

Deux euros : c'est l'indemnité versée aux conducteurs **pour chaque passager pris à bord** ! En proposant leurs sièges libres, les conducteurs contribuent à mieux vivre ensemble tout en permettant à tous de se déplacer librement au quotidien au sein de la Métropole Rouen Normandie et du territoire Seine-Eure. Cela mérite bien un petit coup de pouce !

1 € par trajet, même sans passager

Les conducteurs sont également indemnisés **1 € pour chaque trajet effectué sur la ligne, aux heures de pointe**, de 6h30 à 8h30 le matin et le soir de 17h à 19h, même sans passager à bord ! C'est une façon de les encourager à lancer l'application pour mettre leurs sièges libres à disposition des passagers, et contribuer ainsi à réduire la pollution et la congestion sur les axes routiers de la Métropole, et au-delà.

Un conducteur qui fait un trajet aux heures indemnisables, et qui embarque 2 passagers à bord touchera ainsi **5 € pour ce trajet**.

UN RÉSEAU QUI SUIT LES BESOINS DES USAGERS

Rouen Seine Normandie

Les lignes Covoit'ici Rouen Seine Normandie

permettent de rejoindre les 3 arrêts répartis sur les lignes du Pôle métropolitain Rouen Seine-Eure :

- Ligne Rouen - Orléans > Val-de-Reuil - Les Pommiers.
- Ligne Rouen - Zénith > Val-de-Reuil - Les Pommiers.

Les lignes Covoit'ici Rouen Seine Normandie sont ouvertes aux conducteurs et aux passagers **du lundi au vendredi** (sauf jours fériés), **de 6h30 à 8h30, en direction de Val-de-Reuil et de 17h à 19h, en direction de Rouen.**

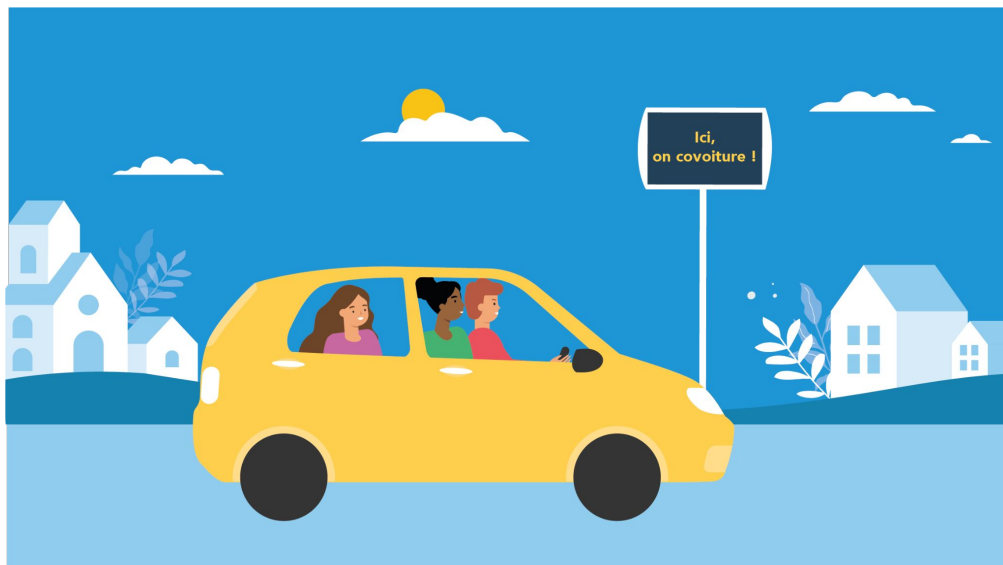


ÉCONOMISER DES EUROS... ET DU CO₂

Prenons l'exemple de Marie qui vit près de l'arrêt Rouen - Orléans et qui travaille dans une entreprise implantée à Val-de-Reuil ou à proximité. Elle prend sa voiture tous les jours, seule, pour se rendre à **son travail situé à 30 km de son domicile**. Elle parcourt donc 60 km par jour, ce qui représente **un coût quotidien d'environ 6 €**, en tenant compte du carburant, mais hors achat, entretien et assurance du véhicule. Ses émissions moyenne de CO₂ sont par ailleurs supérieures à **11 kg par jour**. Sur l'année, ses déplacements domicile-travail lui coûtent ainsi **près de 1 400 € en carburant**, et ils représentent près de **2,6 tonnes d'émissions de CO₂** pour une seule personne transportée. En partant du principe qu'elle circule aux heures d'ouverture des lignes Covoit'ici, et qu'elle prendra à terme, chaque jour, à l'aller et au retour, un passager entre Rouen - Orléans et Val-de-Reuil - Les Pommiers (l'inverse le soir), elle sera **indemnisée 3 € par trajet** (1 € pour la mise à disposition des sièges libres et 2 € pour le passager).

Elle économisera ainsi 6 € par jour, et ses dépenses annuelles précitées **passeront de près de 1 400 € à 0 €**. Et si le passager pris en charge à chaque trajet a laissé sa voiture au garage pour faire ses trajets quotidien en covoiturage, les émissions annuelles de CO₂ de la conductrice et de son passager sont

ainsi **divisées par 2 !** Et pour le passager qui aura laissé sa voiture au garage pour faire tous ses trajets en covoiturage sur ce même trajet, **les économies annuelles s'élèveront là aussi à près de 1 400 € !** Tout le monde y gagne, même la planète !



UNE EXPÉRIENCE UTILISATEUR DE QUALITÉ

SÉCURITÉ ET CONFORT : LA PRIORITÉ

Passagers et conducteurs covoiturent sereinement grâce au **système d'identification** avant le départ : sitôt à bord du véhicule, le conducteur remet au passager son code. Ce dernier le saisit dans l'application, ou le transmet par SMS. **Tous les utilisateurs sont ainsi identifiés** et l'équipe Covoit'ici sait en permanence quel passager voyage avec quel conducteur..



UNE ASSISTANCE DISPONIBLE 7J/7

Covoit'ici offre aux conducteurs et passagers un **accompagnement personnalisé et gratuit** par l'assistance au heures d'ouverture du service. L'assistance est joignable au 01.79.73.89.73 ou par email (support@covoitici.fr) pour guider les usagers et répondre à toutes leurs questions.

QUID DE L'ASSURANCE ?

Il n'est pas nécessaire de prendre une assurance spéciale pour faire ses trajets quotidiens avec Covoit'ici. En effet, **l'assurance obligatoire du conducteur permet de couvrir le(s) passager(s)**.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ AUX USAGERS

Réalisé par Ecov, le site de Covoit'ici présente le service dans le détail (infos pratiques, cartes...). Le site internet www.covoitici.fr permet de **s'inscrire au service et de gérer son compte utilisateur** et sa cagnotte. Il offre également la possibilité d'envoyer un message à Covoit'ici grâce à un formulaire de contact.



DES PRÉCAUTIONS SANITAIRES RESPECTÉES

COVOITURER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

La crise sanitaire liée au Coronavirus a imposé de nouvelles habitudes, désormais adoptées comme réflexes au quotidien : port du masque, distanciation physique, lavage fréquent des mains... Pour certain(e)s, la tentation de rester seul à bord de sa voiture est grande, mais la crise sanitaire ne doit pas empêcher de voir à plus long terme, avec la crise climatique qui menace, et l'impact de la pollution liée aux transports. Il est possible de covoiturer, à condition de respecter les précautions sanitaires de base.



covoit'ici

Covoiturez en toute sérénité,
Covoiturez masqués



Le port du masque est obligatoire pour les passagers de 11 ans et plus et le conducteur.
Le conducteur doit refuser l'accès au véhicule à une personne sans masque.

RECOMMANDATIONS



Deux passagers sont admis par rangée de sièges arrière.
Un passager peut s'asseoir à l'avant.



Le passager se lave les mains, désinfecte ses effets personnels avant d'entrer ou sortir du véhicule, et emporte ses déchets.



Le conducteur désinfecte les surfaces touchées et aère régulièrement le véhicule.
Eviter d'activer la fonction recyclage d'air qui coupe l'arrivée d'air extérieur et présente un risque potentiel.



Le véhicule est aéré avec de l'air extérieur (ventilation et ouverture régulière des fenêtres).



WWW.COVOITICI.FR



01 79 73 89 79
(appel gratuit)



covoit'ici

Lignes quotidiennes de covoiturage

Contacts presse :

Agence Citron Plume - 30 rue Godot de Mauroy - 75009 Paris

Julie Bernier - julie.bernier@citronplume.fr - 07 88 70 90 94

Lucas Faivre - lucas.faivre@citronplume.fr - 01 40 08 00 02 - 06 29 39 04 89

